

NOM : Prénom : Né(e) le : ... / ... / ... M / F / NG Enfant à récupérer à la garderie avant le début de l'activité (faire un mot pour la garderie)NOM : Prénom : Né(e) le : ... / ... / ... M / F / NG Enfant à récupérer à la garderie avant le début de l'activité (faire un mot pour la garderie)NOM : Prénom : Né(e) le : ... / ... / ... M / F / NG Enfant à récupérer à la garderie avant le début de l'activité (faire un mot pour la garderie)NOM : Prénom : Né(e) le : ... / ... / ... M / F / NG Enfant à récupérer à la garderie avant le début de l'activité (faire un mot pour la garderie)

Adresse :

Nom Prénom du responsable 1 : Tél :

Nom Prénom du responsable 2 : Tél :

En cas d'urgence : Nom/Prénom Tél : Lien de Parenté :

MAIL Parent OBLIGATOIRE :@.....

Médecin Traitant : Tél :

➤ J'autorise mon (mes) enfant(s) à partir seul(s) après le cours : **OUI - NON**

Nom des personnes qui viendront chercher les enfants :

➤ J'atteste que mon (mes) enfant(s) est(sont) apte(s) à la pratique des activités sélectionnées dans la fiche inscription

 ADHESION L&F 2024-2025 (Obligatoire) : 22 € (Si déjà réglé indiquer le nom du parent adhérent)

➤ **L'inscription vaut acceptation de la charte d'adhésion Loisirs et Fêtes.**

CHARTRE ADHESION Loisirs & Fêtes 2024

Loisirs et Fêtes est une association Loi 1901 fondée en 1999 par les habitants des Estérêts-du-Lac à Montauroux pour développer la solidarité et la convivialité au sein du quartier. La présente charte des adhérents à l'association Loisirs et Fêtes reflète l'esprit de l'association. Elle rappelle les principes fondamentaux qui régissent les activités de l'association et définit les rôles, responsabilités et obligations des membres adhérents.

NOS OBJECTIFS : proposer tout au long de l'année et à tout public des activités sportives et culturelles, des événements conviviaux, des animations apportant l'autonomie et limitant l'isolement, la solidarité, l'épanouissement individuel, le tout accessible à toutes les bourses et à proximité du quartier des Estérêts-du-Lac.

En tant qu'adhérent à l'association Loisirs et Fêtes, je m'engage à respecter les principes suivants :

1. Je paye ma cotisation familiale annuelle.

2. J'adhère aux valeurs de Loisirs et Fêtes : la convivialité, le partage, la solidarité et développement durable.

3. Je respecte les règles de fonctionnement de l'association, notamment les statuts, le règlement intérieur et les décisions prises en conseil d'administration et en assemblée générale.

4. En toute bienveillance, je respecte les salariés, les intervenants des activités, les bénévoles qui œuvrent pour le quartier des Estérêts-du-Lac.

5. Je veille à partager une image positive de l'association et de ses actions notamment sur les réseaux sociaux.

6. L'association n'est pas une entreprise de service. Son bon fonctionnement et la diversité des activités proposées sont dépendants du bénévolat de ses adhérents, notamment pour les fêtes enfants, goûters...

8. Je suis informé qu'en cas de manquement aux règles ci-dessus, je suis susceptible d'exclusion de l'association par décision des membres du Conseil d'Administration.

En signant cette charte, je m'engage à respecter ces principes au profit du développement et de la pérennité de Loisirs et Fêtes.

Date : Nom : Signature :

Ecrire la mention « lu et approuvé » avec la signature

J'autorise l'association à prendre et à diffuser l'image de mon/mes enfant(s), prise lors de l'activité, pour les besoins de communication de Loisirs et Fêtes.

J'accepte de recevoir les newsletters par mail et info par sms.

Je suis volontaire pour aider bénévolement l'association et j'accepte d'être contacté(e) par SMS/WhatsApp.

Tél :

Activités	Horaire	Tarif	Nom/Prénom Enfant 1	Nom/Prénom Enfant 2	Nom/Prénom Enfant 3	Nom/Prénom Enfant 4
Echecs Primaire	Lundi 17h15 à 18h15	200 €				
Echecs Ado	Lundi 18h15 à 19h15	200 €				
Danse Jazz 7/10 ans	Mardi 17h15 à 18h15	180 €				
GRS 6/8 ans	Mercredi 14h à 15h30	205 €				
GRS 9/12 ans	Mercredi 15h30 à 17h	205 €				
Cirque 5/6 ans	Jeudi 17h à 18h	195 €				
Cirque 7/12 ans	Jeudi 18h à 19h	195 €				
Foot 5/10 ans	Jeudi 17h15 à 18h15	105 €				
Foot 11 ans et +	Jeudi 18h15 à 19h15	105 €				
Kango Jump 16 ans et +	Jeudi 20h30 à 21h30	200 €				
Judo 3/5 ans	Vendredi 17h15 à 18h	180 €				
Judo 6/11 ans	Vendredi 18h à 19h	180 €				
Ju-Jitsu,Self-Défense 12 ans et +	Vendredi 19h à 20h30	190 €				
Club C.R.I.M.E (2/mois)	Mercredi 17h à 19h	gratuit				
Tennis 3/6 ans	Mercredi 9h30 à 10h30	180 €				
Tennis 3/6 ans	Jeudi 17h à 18h	180 €				
Tennis 3/6 ans	Samedi 9h à 10h	180 €				
Tennis 6/10 ans	Mercredi 10h30 à 12h	240 €				
Tennis 6/10 ans	Jeudi 18h à 19h30	240 €				
Tennis 6/10 ans	Samedi 10h à 11h30	240 €				
Tennis Ados 11 et +	Mercredi 17h à 18h30	240 €				
Tennis Ados 11 et +	Jeudi 18h à 19h30	240 €				

- L'adhésion à Loisirs et Fêtes est effective du 1/9/24 au 31/8/25.
- **Rappel** : le nombre de cours sur l'année est de 33 séances, de septembre 2024 à fin juin 2025. L'intervenant est tenu d'assurer **28 cours minimum** sauf en cas de force majeure (pandémie...), où l'association devra se conformer aux décrets nationaux et avisera en s'adaptant à la situation.
- Toute inscription à une activité en début d'année scolaire est due entièrement pour l'année scolaire en cours. (Sauf avec certificat médical mentionnant la non-pratique de l'activité. Le trimestre débuté est dû entièrement)
- En cas d'absence de l'enfant, le parent devra avertir l'intervenant par sms pour l'en informer afin qu'il puisse s'adapter au nombre d'élèves.
- Les parents ne doivent pas rentrer dans les salles pendant l'activité.
- Les parents s'engagent à venir récupérer les enfants à l'heure et à respecter les consignes sanitaires en vigueur.
- Si le professeur récupère l'enfant à la garderie, merci de prévoir une demande écrite (*Attention, la garderie ne reprend pas les enfants après le cours*)
- L'association applique une remise pour les foyers ayant un coefficient familial CAF de -700€. Nous consulter pour le tarif. (Venir avec un justificatif CAF Barème de -3 mois, une C.I. et un justificatif de domicile)
- **Pluie** : Pour les sports en extérieur les cours pourront être annulés en cas de pluie ou de terrain mouillé. Le professeur pourra proposer des créneaux de rattrapage. Aucun remboursement ne pourra être effectué pour cause d'intempérie.
- L'association ne pourra être tenue pour responsable en cas d'annulation pour une cause extérieure et indépendante de sa volonté.
- Les tenues sportives ne sont pas incluses dans le forfait de l'activité (ex kimono, costumes spectacle de fin d'année ...)

Faire 1 règlement par activité + 1 règlement pour l'adhésion à l'ordre de Loisirs et Fêtes

Adhésion 2024-2025 L&F : 22 € (Si déjà réglé indiquer le nom du parent adhérent)

Règlement Espèces :

Règlement Carte Bancaire :

Nombre de Chèques : Total : €

Chèque 1 (Septembre) :

Chèque 2 (Octobre) :

Chèque 3 (Novembre) :

Facture (Nom / Prénom :)